



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 19 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix neuf octobre, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le seize octobre 2023 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Jacques **BARDIOT**, Arthur **CASAUX**, Paula **CHAUSSENOT**, Pierre-Marie **DELANOY**, David **GUILLAUME**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Carine **LAPLAINE**, Anthony **MERCIER**, Elisabeth **PLESSE**, Alexandre **SOUDRY**, Brigitte **TOURRET**, Françoise **TULARS**.

Pouvoirs : Jérôme **MERLIN** à Carine **LAPLAINE**.

Absents excusés : Marie-Paule **DUBREUIL**.

Secrétaire de séance : Françoise **TULARS**.

• **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 14 septembre 2023 :**

Aucune observation des élus présents, le Procès-Verbal du 14 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

• **Validation du règlement du Transport A la Demande modifié en réunion CCAS**

Après plusieurs années de fonctionnement du service du Transport A la Demande, le président et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont modifié le règlement intérieur lors d'une réunion le 10 octobre 2023. Les modifications suivantes ont été approuvées, à l'unanimité par le Conseil Municipal :

- Le Transport A la Demande sera ouvert aux habitants de la commune dans une situation particulière les empêchant d'utiliser leurs moyens habituels de transport ;
- Le Transport A la Demande pourra être sollicité pour se rendre à la cantine sénior.

• **Opération « déplacement à vélo » : quatre demandes de subvention :**

Quatre dossiers ont été déposés pour des vélos et validés, comme le prévoit le règlement de l'opération « déplacement à vélo ». Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde les quatre subventions de 200€ pour l'achat de vélo à assistance électrique.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement 2022 du SEA. Monsieur JOMIER, président du SEA, est intervenu pour compléter la présentation de Monsieur le Maire.
- Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais.
- Monsieur le Maire fait lecture du courrier d'un administré ayant eu des soucis avec le broyage sur certaines routes de la commune, provoquant la crevaison de trois pneus de son véhicule. Monsieur le Maire précise que cet administré doit prouver juridiquement que ces crevaisons sont bien dues au broyage effectué par les agents communaux.
- Monsieur le Maire fait lecture de la convention de mise à disposition de personnel et de matériel entre la commune de Meaulne-Vitray et la commune d'Urçay. En effet, la commune d'Urçay ne dispose pas de matériel pour broyer ses chemins communaux. La commune de Meaulne-Vitray accepte de mettre à disposition son personnel et le matériel afin de palier à ce manque à titre gratuit.
- Monsieur le Maire précise qu'il reste de légers travaux à la boulangerie.
- L'estimation du garage CIGAMM par les domaines EPF est prévue le 13 novembre 2023, Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour ces études.
- Monsieur le Maire précise aux Elus qu'un nouveau rendez-vous avec Evoléa est prévu le 16 novembre concernant le projet des habitats seniors.
- Après proposition du Conseil Municipal concernant la vente d'un chemin communal à une administrée, cette dernière ne souhaite pas acquérir le chemin.
- L'adjointe au Maire Madame TULARS présente les différents menus proposés pour le repas des aînés prévu le samedi 25 novembre 2023. Les inscriptions doivent se faire avant le 6 novembre, les conjoints qui n'ont pas l'âge (70 ans) peuvent aussi s'inscrire au repas. Les Elus qui souhaitent venir et qui n'ont pas 70 ans peuvent venir en payant leur part.
- Un livret d'accueil pour les nouveaux habitants est en cours de préparation.

Prochain Conseil Municipal : mardi 21 novembre 2023 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.

Le Maire,

Pierre-Marie DELANOY



La secrétaire,

Françoise TULARS